

Conditions générales de vente de Europe Information Service s.a. (ci-après « EIS ») :

Généralités

1. Tout abonnement souscrit ou renouvelé auprès de EIS suppose de la part de l'abonné l'acceptation pleine et entière de l'ensemble des présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur toute autre condition, notamment sur les éventuelles conditions d'achat de l'abonné. Seules des conditions particulières ou les termes d'un contrat spécial conclu entre EIS et l'abonné peuvent prévaloir sur les présentes conditions générales de vente.
2. Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution du contrat sera soumis aux juridictions de Bruxelles, y compris en cas de référé et de pluralité de défendeurs. Seul le droit belge est applicable.

Limitation de responsabilité

3. En tant qu'agence d'information spécialisée dans le suivi des affaires européennes, EIS s'efforce d'apporter une information exhaustive et vérifiée. Cependant, EIS décline toute responsabilité en cas de dommage survenu à l'abonné ou à une autre personne physique ou morale du fait de l'exploitation d'une information inexacte ou de l'absence d'une information. EIS se réserve le droit de repousser la publication de n'importe quelle information si l'actualité ou des problèmes techniques l'y contraignent.
4. Si EIS interromp la publication d'un titre de sa gamme, sa responsabilité se limite au remplacement du titre dont la publication a été interrompue par un titre apportant une information semblable. L'abonné reste cependant libre d'interrompre son abonnement. Dans ce cas, EIS procédera au remboursement des numéros non servis entre la date d'interruption de la publication du titre et l'échéance de l'abonnement.
5. EIS se réserve le droit de modifier sans préavis les domaines couverts et/ou le formatage de n'importe quel titre. L'abonné ne pourra dans ce cas prétendre à aucun remboursement.

Abonnements, tarifs, paiements

6. Les périodes d'abonnement sont indiquées sur la facture et sont en principe de 6 mois ou 12 mois.
7. Les abonnements débutent toujours au premier jour d'un mois donné.
8. Les abonnements rétroactifs sont admis dans la limite de nos stocks.
9. Un abonnement peut être résilié par écrit (les emails et fax ne sont pas acceptés) au plus tard un mois avant l'échéance. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de résiliation en cours d'abonnement.
10. Tout abonnement non résilié un mois avant l'expiration sera automatiquement reconduit au tarif en vigueur au moment du renouvellement.
11. Sauf mention contraire, tous nos prix sont indiqués en euros (EUR).
12. Les factures de EIS sont payables au grand comptant et nettes de frais de transaction, ces derniers restant à la charge de l'abonné. L'abonné reste seul responsable du paiement effectif, lequel n'est considéré effectué que lorsque le compte bancaire de EIS a été crédité du montant dû. En cas de retard, l'abonnement sera suspendu sans préavis et ne reprendra qu'au paiement intégral des montants dus.
13. Le non-paiement des factures à leur échéance entraîne l'exigibilité de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'intérêts de retard au taux de 12% l'an ainsi que d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, à titre de dommages et intérêts, avec un minimum de EUR 37,00.

Protection de la vie privée

14. Les informations concernant l'abonné seront gardées dans les fichiers de EIS Conformément à la législation, l'abonné peut à tout moment réclamer l'accès à ces informations, ainsi que la modification de toute information inexacte. Ces informations ne seront en aucun cas cédées à des tiers, si ce n'est dans le cadre de la sous-traitance de services, notamment l'adressage et l'expédition des bulletins.
15. EIS se réserve le droit de contacter l'abonné afin de lui apporter toute information concernant les produits et services proposés par EIS ou toute autre société dont les produits et services sont susceptibles d'intéresser l'abonné. L'abonné peut néanmoins manifester à tout moment son désir de ne plus recevoir ces messages ; il sera alors fait suite à la demande de l'abonné dans les meilleurs délais.
16. EISnet est la base de données en ligne mise en place et maintenue par EIS. Elle permet à l'abonné d'obtenir les informations de EIS par voie électronique. L'utilisation de EISnet suppose l'acceptation d'un cookie. Ce dernier ne permet que la reconnaissance et l'authentification automatique de l'ordinateur utilisé par l'abonné. Le refus de ce cookie empêchera l'authentification et l'accès à EISnet.

Droits d'auteur

17. Chaque compte EISnet est strictement personnel et ne peut être utilisé que par l'abonné. Ce dernier n'est pas autorisé à divulguer ses codes d'accès, quelle qu'en soit la raison. En cas de manquement, EIS se réserve le droit de clôturer le compte de l'abonné sans préavis ni compensation pour l'utilisateur.
18. L'ensemble des informations publiées par EIS ainsi que le contenu et le design du site EISnet sont protégés par la réglementation sur le droit d'auteur. LA REPRODUCTION, DUPLICATION OU TRADUCTION DE NOS INFORMATIONS EST STRICTEMENT INTERDITE SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT. Cette interdiction inclut notamment mais de façon non exhaustive la photocopie, l'impression si elle n'est pas destinée à l'usage personnel de l'abonné, la sauvegarde de fichiers, et la rediffusion PAR LE BIAIS D'INTERNET, D'UN INTRANET OU D'UN EXTRANET, même si l'accès est restreint à un groupe limité d'utilisateurs travaillant pour la même organisation que celle de l'abonné.
19. En conséquence, LE BULLETIN PAPIER PEUT CIRCULER AU SEIN DE L'ORGANISATION POUR LAQUELLE TRAVAILLE L'ABONNÉ MAIS NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE REPRODUIT, MÊME EN PARTIE, PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, NOTAMMENT PHOTOCOPIE OU SCANNAGE.
20. EIS a développé des solutions afin de permettre à l'abonné de rediffuser l'information de EIS au sein de son organisation. Dans ce cas, les conditions particulières et spécifiques sont de stricte application. Pour ce qui n'y est pas expressément prévu, seules prévalent les présentes conditions générales.
21. En cas de contrefaçon ou violation du copyright, la bonne fois ou la mention de la source ne diminue en rien la faute.
22. Toute violation des droits d'auteur ou contrefaçon (notamment au terme des présentes conditions générales de vente) entraînera de plein droit une pénalité forfaitaire de EUR 1200. Cette pénalité sera augmentée d'une pénalité de EUR 100 par délit constaté. La pénalité totale fera l'objet d'une facture payable au grand comptant, nette de frais de transaction, ces derniers restant à la charge du débiteur.
23. L'abonné reconnaît à Europe Information Service le droit de vérifier ou faire vérifier sans préavis que les dispositions sur le droit d'auteur sont respectées par l'abonné, y compris par exploit d'huissier. Cette vérification devra avoir lieu aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Europe Information Service s.a. (hereafter « EIS ») General conditions of sale:

General points

1. All subscriptions taken out with EIS or renewed infer full acceptance on the part of the subscriber of the present general conditions of sale. The present general conditions of sale prevail over all other conditions notably any conditions of purchase afforded the subscriber. Only the specific terms or conditions of a special contract concluded between EIS and the subscriber may prevail over the present general conditions of sale.
2. Any dispute regarding the validity, interpretation or execution of the contract will be referred before the appropriate court in Brussels, including summary procedures and cases involving more than one defendant. Only Belgian law is applicable.

Limitation of liability

3. As an information agency specialising in monitoring European affairs, EIS strives to provide exhaustive and verified information. However, EIS declines all responsibility in case of injury to the subscriber or any other corporate body or individual stemming from the exploitation of erroneous information or the absence of an item of information. EIS reserves the right to defer publication of any item of information if forced to do so by circumstances or technical problems.
4. Should EIS interrupt publication of a title, its liability is limited to replacing the title publication of which has been interrupted by an alternative title providing similar information. The subscriber nevertheless remains free to cancel his subscription. In this eventuality, EIS will reimburse the subscriber for those issues not received between the break in publication of the title and the expiry of the subscription.
5. EIS reserves the right to modify without warning the areas covered and/or the editorial format of any title. Subscribers cannot demand reimbursement in such cases.

Subscriptions, tariffs, payment

6. Subscription periods are specified on invoices and run in principle for 6 or 12 months.
7. Subscriptions always begin on the first day of a given month.
8. Retroactive subscriptions are permitted in so far as stocks allow.
9. All subscriptions may be cancelled in writing (emails and faxes are not accepted) at the latest a month before expiry. No refunds are available in cases of cancellation of ongoing subscriptions.
10. All subscriptions not cancelled a month prior to their expiring will be automatically extended at the applicable rate on the renewal deadline.
11. Unless mentioned otherwise, all our prices are indicated in Euros.
12. EIS invoices are payable in full and net of transaction fees, which remain charged to the subscriber. The subscriber alone is responsible for effective payment, with payment deemed to have been made only once EIS accounts are credited with the sum due. If payment is delayed, subscription will be suspended without prior notice. It will be resumed again upon receipt of the total amount.
13. Non-payment of invoices on time will leave the subscriber liable without prior notice to late payment interest charges at an annual rate of 12% and costs equal to 15% of the sum due as compensation with a minimum of Euro 37.00.

Protection of privacy

14. Information concerning subscribers is held on EIS files in accordance with legislation. Subscribers can request access to this information at any time and demand that any inaccuracies be corrected. This information will under no circumstances be passed on to third parties, except in the context of the sub-contracting of services, notably the mailing and dispatch of bulletins.
15. EIS reserves the right to contact the subscriber in order to provide all appropriate information regarding the products and services offered by EIS and any other company whose products and services are liable to interest the subscriber. The subscriber can nevertheless at any time request that the dispatch of such messages cease; the subscriber's request will then be met at the earliest opportunity.
16. EISnet is the on-line database developed and maintained by EIS. It permits subscribers to obtain EIS information electronically. Use of EISnet infers acceptance of a cookie permitting the automatic recognition and authentication of the computer used by the subscriber. Rejection of this cookie will prevent authentication and access to EISnet.

Copyright

17. Each EISnet account is strictly personal and can only be used by the subscriber. The latter is not authorised to disclose his access codes for any reason. In cases on non-compliance, EIS reserves the right to close the subscriber's account without warning and without compensation for the user.
18. All information published by EIS as well as the content and design of the EISnet site are protected by copyright regulations. THE REPRODUCTION, DUPLICATION OR TRANSLATION OF OUR INFORMATION IS STRICTLY PROHIBITED IN ANY FORM. This ban includes notably though not exclusively photocopying and printing where not intended for the subscriber's personal use, the saving of files and dissemination VIA THE INTERNET, OR AN INTRANET OR EXTRANET, even if access is restricted to a limited user group working for the same organisation as the subscriber.
19. In consequence, THE PRINTED BULLETIN CAN CIRCULATE WITHIN THE ORGANISATION EMPLOYING THE SUBSCRIBER BUT MUST UNDER NO CIRCUMSTANCES BE REPRODUCED, EVEN IN PART, BY ANY PROCESS NOTABLY THROUGH PHOTOCOPYING OR SCANNING.
20. EIS has developed solutions to permit subscribers to disseminate EIS information within their organisation. In such cases, particular and specific conditions apply. In respect of questions not specifically covered, only the present general conditions apply.
21. In cases of plagiarism or violation of copyright, fault is in no way diminished by sincerity or references to sources.
22. All violations of copyright and plagiarism (notably under the terms of the present general conditions of sale) will inevitably result in a flat-rate fine of Euro 1200. An additional penalty of Euro 100 per violation will also be charged. The total penalty will be the object of a bill payable in full and net of transaction fees, which remain charged to the debtor.
23. The subscriber gives Europe Information Service permission to check or have checked, without advance notice, the subscriber's full compliance with copyright, including by means of writ issuance. Such checks may only take place during normal business hours.